

Changez d'Air

Donnez de la hauteur à vos loisirs Nature !

CHANGEZ D'AIR

10 rue du Grand Pont

74270 FRANGY

Tél : 04 50 27 98 21 & 06 37 61 16 80

E-mail : changezdair@yahoo.fr

Site Web : www.changezdair.com

Eurl au capital de 4000 €

Siret 804881365

Immatriculation Tourisme : IM074150004

N° Assurance RCP : : Hiscox 0505151

Garantie financière : 4000715151/1

Rando aux Baléares Randonnées en étoile en bord de mer et en montagne 18 25 avril 2026



Points forts du séjour :

- La variété des randonnées entre bords de mer et en montagne vers des sommets panoramiques.
- Les hébergements en bord de mer et dans un monastère en montagne classé au patrimoine mondial de l'Unesco + 1 nuit à Palma.
- Le temps libre pour la ville de Palma au retour.

PROGRAMME

Jour 1 : Vol vers Palma direction Puerto Soller

On descend de l'avion puis on rejoint Puerto Soller, véritable jardin de l'île avec ses cultures en terrasses célèbres pour ses orangers.

Nous nous installons à l'hôtel, repas puis première balade l'après midi.

A pied directement du village, balade facile vers une ancienne tour située en bordure de falaise avec belles vues sur la baie de Soller et sur la chaîne de montagne des Baléares : la Tramuntana.

Jour 2 : Chemin côtier entre plages paradisiaques et villages typiques

Une belle balade côtière à travers les vergers d'oliviers pluri centenaires et bien sûr avec la mer juste en bas du chemin.

Possibilité de baignade dans une plage magnifique. Fin dans un village aux ruelles très pittoresques.

Retour en bus à Soller.

Dénivellations : + 500 m, - 400 m Temps de marche effectif : 4h30



Jour 3 : Du barrage à la mer en passant par un sommet et les gorges

Une navette en bus nous conduira vers un barrage situé en pleine montagne.

De là, un chemin tout plat nous fait longer le lac aux allures alpestres pour rejoindre un col d'où nous redescendrons par un magnifique canyon avec un chemin tout pavé utilisé depuis des siècles par les habitants de l'île et chargé d'histoire.

Au préalable, nous aurons fait l'ascension (en option) d'un sommet très panoramique.

Arrivée en bas de la montagne, retour par le petit tram tout en bois de Soller.

Dénivellations : + 400 m, - 1100 m Temps de marche effectif : 5 h30



Le lac de barrage, on se croirait dans les Alpes, et retour en tram au bord de la mer, une belle journée

Jour 4 : Mirador es Barques - retour en bateau

Rando sur de larges pistes agricoles bordées de cultures qui mènent à des « fincas » : fermes où nous pourrions déguster des jus d'orange hors pair. Deuxième partie de balade avec un superbe chemin côtier en balcon de la mer, très sauvage.

Fin dans une baie magnifique d'où l'on reviendra en bateau sur Port Soller.

Dénivellations : + 550 m, - 900 m Temps de marche effectif : 5 h



Chemins typiques et très agricoles, les Baléares insoupçonnées !!!



Jour 5 : Monastère de LLuc - balade découverte

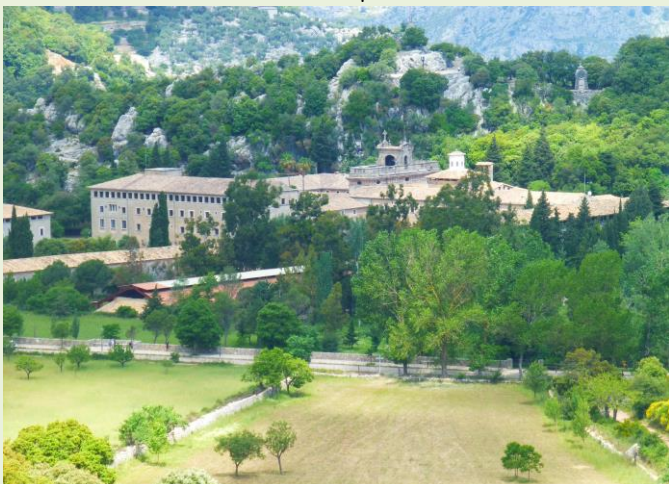
On quitte la mer pour nous rendre dans les terres ancestrales de Majorque.

Le monastère de LLuc date du 13^{ème} siècle et a longtemps été un endroit de pèlerinage pour les Majorquins.

Aujourd'hui il accueille les randonneurs dans une belle hôtellerie.

On fera une balade découverte dans la forêt alentour pour y découvrir de magnifiques formes rocheuses.

Dénivellations : +/-400m Temps de marche : 3h30



Le monastère et ses environs, un bel écrin de verdure,

Jour 6 : Sommets de Majorque

Selon la forme du groupe, on fera l'un ou l'autre des 2 sommets situés à proximité du monastère.

Les 2 sont très panoramiques et demandent une certaine attention à la montée comme à la descente mais tout randonneur moyen passe sans problème.

Les vues sont à couper le souffle sur la côte majorquine et même jusqu'à Ibiza et Minorque.

Cette balade sera également l'occasion de visiter des casa de neve « maison des neiges » équivalente aux glaciers des Alpes et du Jura.

Dénivellation : de 800 à 1000 m Temps de marche : 4h30 à 6 h30



Le sommet de l'île en rando (le vrai sommet est une zone militaire). Une sieste bien méritée !!

Jour 7 : Retour sur Palma avec - temps libre en ville

Une fois les bagages prêts, on prendra le chemin du retour direction Palma avec du temps pour visiter la ville aux ruelles très pittoresques et vivantes.

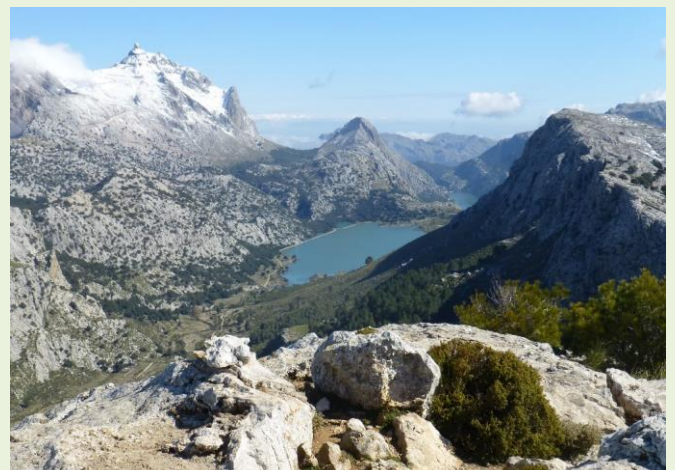
Jour 8 : Palma et retour Genève

Matinée libre en ville avec retour aéroport vers 13h

Palma ? Genève ou Marrakech ?



Chemin côtier du jour 4



Jour 3, vue sur le lac et le sommet de l'île

Renseignements supplémentaires :

Voyage préparé avec les vols Easy jet Genève Palma de Majorque

A réserver vous-même sur <https://www.easyjet.com>

On peut vous aider, voir options

Aller 18 avril (8h30-10h05),

retour le 25 avril (13h25-15h10)

Tarif : 97 € au 12 novembre

Possibilité d'autres vols sur Majorque (nous consulter pour les transferts)

Le voyage est confirmé, vous pouvez acheter vos billets

Il peut être agréable de prolonger votre séjour, n'hésitez pas, nous pouvons vous réserver des nuits d'hôtel

Niveau : niveau moyen (modulable selon niveau du groupe et conditions météo)

Une rando plus longue le jour du sommet J 6

Encadrement :

L'encadrement sera fait par un **accompagnateur en montagne diplômé d'état**

Les itinéraires pourront être modifiés en fonction des conditions météorologiques et du niveau du groupe.

Hébergement :

Hôtel 3 étoiles dans le port de Soller avec piscine, 300 mètres de la plage

Chambres simples au monastère (chambre confort en option)

Hôtel 2 étoiles à Palma bien situé

Chambre de 2 ou 3 selon nombre de participants, chambre individuelle sur demande et limité en disponibilité

Repas :

Pique nique en pleine nature le midi avec restaurant certains jours

Petit déjeuner à l'hôtel et repas du soir soit à l'hôtel soit en restaurant.

Boissons :

Les boissons ne sont jamais comprises dans les repas sauf l'eau quand elle est servie en carafe uniquement.

Pour des raisons pratiques et de convivialité, une caisse commune est proposée aux participants au début du séjour, cette caisse sert à payer le vin à table et les cafés ou autres pots pris en commun.

Cette caisse n'est pas obligatoire, chacun est libre de refuser de participer, mais elle participe grandement à l'ambiance générale.

Transferts :

En transport public : bus, bateau et tram pittoresque

Portage des bagages :

Vos bagages restent aux hôtels

Vous ne les déplacez que lors des changements, **prévoir des valises à roulettes.**

Formalités :

Durant la randonnée, vous devez être en possession dans votre sac à dos de votre téléphone portable et des documents suivants.

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale européenne
- Contact de votre assurance voyage
- Un peu d'argent en espèces et votre CB

Matériel à prévoir :

Valise pour les affaires, prévoir une valise «taille cabine » par personne.

Sac à dos de 25 à 30L avec un protège sac.

Bâtons télescopiques conseillés

Vêtements adaptés à la randonnée (entretien facile et séchage rapide)

Une veste chaude type polaire Polartec

Un coupe vent type goretex

Pantalons légers et shorts

Protection solaire : Casquette ou chapeau

Maillot de bain (facultatif)

Les chaussures : Le terrain est caillouteux, il faut donc avoir des chaussures de randonnée avec des semelles épaisses (type Vibram conseillé) qui protègent bien la plante des pieds.

Chaussures type trail peuvent aller selon les randos prévues, se renseigner au préalable.

Pour la nuit : petit nécessaire de toilette

Pour les repas : boîte à pique nique avec couvert + pique nique du J1

Changez d'Air

Donnez de la hauteur à vos loisirs Nature !

CHANGEZ D'AIR
10 rue du Grand Pont
74270 FRANGY
Tél : 04 50 27 98 21
E-mail : changezdair@yahoo.fr
Site Web : www.changezdair.com
Eurl au capital de 4000 €
Siret 804881365
Immatriculation Tourisme : IM074150004
N° Assurance RCP : : Hiscox 0505151
Garantie financière : 4000715151/1

Rando aux Baléares

Randonnées en étoile en bord de mer et en montagne 18 25 avril 2026

Le programme et fiche technique se trouvent en page 1 et 6

Tarif : 1752 € par personne

Comprenant l'encadrement montagne, la pension complète du J1 à midi au J8 après le petit déjeuner

Ne comprend pas les boissons, les assurances

OPTIONS : (Cochez et rajouter le paiement à l'inscription)

- Aide à l'achat du billet d'avion et suivi : 50 €
- Hébergement en chambre confort au monastère et avec balcon à Port Soller : 85 €
- Chambre individuelle : 343 €
- Assurance Annulation « Plus » : 3.7 % du total, faites votre calcul
_____ x .037 = _____ arrondissez l'euro supérieur = _____ € (fortement conseillée)
- Assurance rapatriement : 20 €

Les disponibilités des options en chambre sont sous réserve de disponibilité à réception du contrat

Contrat à renvoyer daté et signé avec un acompte de 600 € + le paiement des options

Le solde sera à payer au plus tard le 15 mars

Pour payer par virement Iban : FR76 1810 6000 3296 7359 3216 866 changez d'air

Les éventuels frais de transferts bancaires sont à votre charge

Conditions de vente et d'annulation du client :
Voir les conditions de vente et d'annulation ci jointes
au programme

**La signature avec bon pour accord entraine l'acceptation
de ces mêmes conditions**

La souscription de l'assurance annulation proposée ou une
Assurances personnelle permet le **remboursement de la différence
des sommes non remboursées par Changez d'AIR**

Les motifs d'annulation sont définis par l'assurance.
Changez d'Air assure seulement la souscription de l'assurance.

Mme Mr

Adresse :

N° passsport, et dates de validité et d'émission

Date de naissance

Téléphone :

Mail :

Date :

Signature (précédé de bon pour accord) :

CONDITIONS DE VENTES & D'ANNULATION

CHANGEZ D'AIR

10 Rue du grand pont 74270 FRANGY

Site Web : www.changezdair.com

Eurl au capital de 4000 €

Siret 804881365

Assurance RC MMA : MMA 145 632 275

Garantie financière : 1000715151/1 Groupama

Confirmation d'un dossier ou prestation :

1/ Après acceptation de notre devis, le client s'engage à le renvoyer avec la mention manuscrite « bon pour accord », afin de confirmer la prestation demandée.

Un acompte d'environ sera à versé pour toute réservation et le solde selon date fixé sur le contrat (sauf pour les sommes inférieures à 250 €, le total sera à payer à la réservation)

2/ Le contrat lie le client à Changez d'Air, pour le respect du travail mis en œuvre et des conditions de mise en application de celui-ci.

3/ Changez d'Air s'engage à fournir les prestations requises selon devis ou facture, dans un cadre légal d'activités de montagne encadrées par des professionnels diplômés d'état (Guide de Montagne, Accompagnateur en Montagne et Moniteur), conformément à la déontologie et la législation encadrant ces activités.

4/ Changez d'Air certifie l'exactitude et la conformité des diplômes des professionnels exerçants pour lui. Tous les professionnels dépendent du diplôme d'alpinisme, (les guides et les accompagnateurs en particulier) et sont à jours de leur recyclage obligatoire (tous les 6 ans sous l'égide de l'ENSA). Celui-ci leur confère le droit d'exercer contre rémunération selon les règles juridiques et sécuritaires qui encadrent la profession.

5/ Changez d'Air confirme et atteste être en possession de toutes les autorisations administratives et de garanties d'assurance pour l'exercice des activités proposées dans le cadre de sa structure (Syndicat Professionnel conduit par un directeur).

6/ Changez d'Air s'engage à fournir des prestations de qualité et s'engage à veiller à la sécurité de tous les participants, pour autant que l'équipement de chacun soit adapté aux activités de montagne. Pour la moyenne montagne été/hiver : bonnes chaussures de marche à semelle crantées, baskets ou chaussures de montagne. (Aucune chaussure de ville ne sera acceptée : chaussures en toiles, bottes ou chaussures ouvertes etc...)

-Concernant les sacs, seuls sont autorisés les sacs à dos de montagne, pour la sécurité et le confort des participants.

En aucun cas les sacs de villes ou sacs à bandoulières seront acceptés.

6bis/ Si les clauses du §6, n'étaient pas respectées, le professionnel sera en droit de refuser la participation du client pour des raisons sécuritaires. La prestation ne sera alors pas assurée et le client ne pourra prétendre à aucun remboursement. .

7/Météo : proposant des activités de pleine nature en montagne, nous sommes tributaires les uns les autres des conditions météorologiques. A partir du moment où une prestation est confirmée par un client, nous contrôlons régulièrement la situation climatique. En cas d'incertitude découlant d'un phénomène perturbé (dépression), Changez d'Air suit jour par jour et heure par heure l'évolution.

Nous sommes les seuls à prendre la décision de maintenir ou d'annuler une prestation confirmée. Le client ne peut en aucun cas prendre par lui-même cette décision et de fait s'expose d'office aux conditions et aux pénalités d'annulation (Cf § 10 frais d'annulation). Nous avons en effet l'expérience, la connaissance de la montagne et en particulier celle de notre massif. Si nous jugeons que l'activité est réalisable (tjrs en relation avec la météo incertaine), elle sera alors assurée.

Le manque de neige n'est pas une condition d'annulation de sortie en raquette et dans ce cas les randonnées se feront en mode pédestre, sans raquettes.

7 bis La météo pourra conduire Changez d'air à modifier le programme pour la sécurité et le confort de tous et chacun.

Le client ne pourra dans ce cas pas demander de dédommagement pour les prestations non effectuées.

7 ter/ Seule la pluie installée et persistante, les risques d'orage forts, le brouillard épais, les chutes de neige fortes avec risques d'avalanche peuvent justifier l'annulation d'une prestation, afin de ne pas compromettre le confort et la sécurité des clients et de celle des enfants en particulier.

Si Changez d'Air annule une prestation pour les raisons météorologiques (selon § 8), il le fera au plus tard la veille ou le matin même de la prestation. Le client est tenu informé régulièrement des différentes étapes qui conduiront à cette décision. Nous nous engageons alors à rembourser intégralement la prestation (si acompte ou solde versé avant la prestation), ou alors si le client le souhaite une date de remplacement sera alors proposée.

8 / Changez d'air s'autorise d'annuler (en cas d'insuffisance d'inscrit par exemple) un voyage au plus tard 3 semaines avant le départ pour les voyages de plus de 6 jours.

7 jours avant le départ pour un voyage de 2 à 6 jours

48h avant le départ pour un voyage de 2 jours maximum

Le client en sera informé à ce moment-là et ne pourra prétendre à aucun remboursement que ce soit, autre que celui intégral des sommes versées.

9/Conditions d'annulation classique

Elles varient selon les circuits ou voyage, se référer au contrat

Sans conditions spécifiques affichées sur le contrat, les conditions type ci dessous s'appliqueront :

De l'inscription à 15 jours avant le voyage, 50 % seront retenus

De 14 à 9 jours avant le voyage, 70 % seront retenus

De 8 à 2 jours avant le voyage, 90 % seront retenus

Moins de 48 h avant le voyage, 100 % seront retenus

De même, en cas d'annulation en cours de séjour, aucun remboursement ne sera fait.

La souscription de l'assurance annulation proposée par Changez d'Air ou une assurance personnelle permet le remboursement de la différence avec les sommes non remboursées par Changez d'Air.

Les motifs d'annulation sont définis par l'assurance. Changez d'Air assure seulement la souscription de l'assurance

Ces conditions sont à demander par le souscripteur au moment de l'inscription.

Les primes versées pour l'assurance **ne sont jamais remboursables** même si le voyage est annulé pour cas de force majeure.

9 bis / Conditions d'annulation couple ou duo

Si un couple ou un duo ont réservé une chambre twin ou double pour eux et que l'une des personnes venait à annuler, la différence entre chambre double et single sera à la charge de la personne qui annule, en plus des autres frais d'annulation.

Ceci est dû au fait que souvent le prix des chambres singles et doubles est très proche et engendre un coût supplémentaire très important

9 ter/ Conditions d'annulation groupe

Lors d'une journée ou un séjour organisé et réservé par un groupe constitué, le tarif est fixé en fonction du nombre de personnes données lors de l'élaboration du projet.

Si le nombre définitif venait à être modifié la part manquante sera à répartir entre les personnes inscrites.

10/ Annulation de la part de Changez d'Air cause Confinement ou incapacité de voyager

Si un voyage ne peut pas se faire cause confinement ou autre raison du au COVID 19, Changez d'Air informera au plus vite les clients de l'annulation du voyage.

Et proposera une autre date de voyage avec un avoir sur les sommes versées sans autre frais

Cet avoir sera valable un an et sera remboursé au bout d'un an si non utilisé

Les clients seront libres d'accepter cet avoir ou de se faire rembourser

En cas de mesures de contraintes sanitaires (test, vaccins) imposé par un pays, une région visités, les clients devront faire le nécessaire pour être en conformité avec ces règles.

Les conditions d'annulation classiques s'appliqueront en cas d'annulation

10 bis / annulation de la part des clients cause Covid

Si annulation du client à cause du Covid, maladie ou cas contact les conditions d'annulation classique s'appliqueront.

Son assurance privée ou l'assurance proposée par Changez d'Air rembourse les frais d'annulation selon leurs conditions de remboursement.

11/ Pour les voyages avec billets d'avion ou autres moyens de transport, Changez d'air conseille des vols ou autre moyen de transport mais n'est pas responsable de l'annulation, du report ou retard d'un vol ou autre bus, train etc.

Le client ne pourra pas demander de dédommagement ou autre remboursement à Changez d'air des prestations terrestres suite à un problème lié à ces transports.

Tout changement d'horaire de vols ou train entraînant une modification de transport prévu dans les prestations acheté à Changez d'air sera à prendre en charge par les clients.

12/ Force majeure – Changement de programme

En cas de force majeure : intempérie, accident, attentat, grève, retard de bus, train ou avion, accident de circulation ou le niveau des participants, Changez d'Air peut être amené à modifier le programme.

Ceci pour la sécurité et le confort de tous et de chacun.

Dans ces cas, les clients ne pourront pas demander de dédommagement pour les prestations ou une partie du programme non effectuée

13/ Lors des déplacements en mini bus, une participation est demandé au client, les dommages corporels sont bien sur assurés **mais pas les bagages** ou effet personnels en cas de vols ou perte de ceux-ci.

Il est demandé aux voyageurs de garder les affaires ou biens précieux sur eux lors des haltes par exemple.

13bis / Lors des déplacements en covoiturage, la même participation est proposée aux co-voitureurs.

Changez d'Air n'est pas responsable des événements qui pourraient se produire pendant le covoiturage : panne ou autre.

Les personnes acceptant les co-voitureurs doivent être assurés pour eux et les autres, et également pour l'assistance en cas de problème du véhicule.

Si la personne qui devait prendre sa voiture doit annuler, les autres doivent trouver une solution pour participer au voyage. Changez d'Air ne prend pas en charge la différence de cout.

14/ Lors d'hébergement en hôtel ou chambres d'hôtes, la base est de 2 personnes par chambre ou 3 selon le nombre impair ou paire de participants sachant que les chambres ne sont pas mixtes sauf cas exceptionnel.

15 / Assurances

Les participants aux voyages et randonnées doivent être assurées en responsabilité civile ainsi qu'en rapatriement si besoin.

Les participants doivent être en possession de leur carte vitale, ou équivalent pour voyages à l'étranger, et être capable d'avoir un contact avec leur assurance.

Changez d'Air n'est pas tenu de prendre en charge les éventuels frais de rapatriement ou de secours

Une assurance est proposé, voir chapitre 10/

16 / Inflation :

Compte tenu de l'inflation des prix des matières premières, il se peut que Changez d'air soit amené à répercuter celle-ci sur le tarif des voyages, journées et séjours.

Le client en sera alors avertit au moins 15 jours avant le départ.

Partie groupe scolaires, jeunesse

Les écoles, les centres de loisirs et les centres de vacances : Concernant ces groupes, nous demandons (au même titre que vos organismes de tutelle) un minimum d'encadrant pour seconder le professionnel et assurer la sécurité des enfants. Le professionnel assure un transfert de responsabilité sur des animateurs,

instituteurs ou parents, qui au final dépendent de lui seul. Ils se doivent aussi de faire respecter toutes les consignes.

-Sur le terrain il est le seul habilité à prendre toutes les décisions qui dépendent de la gestion du groupe et de sa sécurité.

-Le nombre de personnes autorisées (pour des questions de pratiques et d'assurance) est variable en fonction de l'activité réservée. Il sera précisé par téléphone dans un premier temps et communiqué sur le devis ou facture par ailleurs.

Changez d'Air confirme et atteste être en possession d'un agrément émanant de l'Education Nationale (vous référer à la liste des activités sportives de montagne couvertes par le rectorat www.education.gouv.fr).

Ce dernier est valable 5 ans et renouvelable au bout de cette période.